



Morang für Binder
Hubert Morang wird beim
Wochenmagazin revue die
Nachfolge von Beatrix Binder
als beigeordneter
Chefredakteur antreten

Difficile à avaler

La Chambre de Commerce presse le gouvernement
d'adopter une nouvelle politique budgétaire



Le directeur ad interim de la Chambre de Commerce plaide déjà en novembre pour le «faire mieux avec moins de moyens»

Photo: F. Pizzolante

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Voilà, les douzièmes provisoires sont votés et le Luxembourg s'apprête à passer quatre mois sous perfusion, en attendant de pouvoir recevoir un nouveau budget de la part de son nouveau gouvernement. Une situation que déplore la Chambre de Commerce dans un communiqué: l'institution aurait souhaité donner son avis avant le vote du projet de loi survenu mardi.

Mais qu'à cela ne tienne, l'organisation distille ses recommandations budgétaires au nouveau gouvernement, histoire de ne pas avoir de mauvaise surprise au printemps. Désindexation, réduction des dépenses publiques et nation-branding: telles sont les clés de la réussite d'une nouvelle politique budgétaire. En effet, 2015 approche et avec lui l'arrivée de l'échange auto-

matique des données bancaires, de la hausse de la TVA et de la perte des revenus liés à la TVA sur le commerce électronique. «Les prochaines dispositions budgétaires devront intégrer cette triple contrainte et prendre des mesures structurelles afin d'éviter la dérive budgétaire qui menace», appuie la Chambre de Commerce dans un communiqué. Voilà pourquoi elle recommande d'ouvrir le chantier de la désindexation de l'économie, afin de neutraliser les effets de la hausse de la TVA. Quant à la perte des revenus de la TVA sur le commerce électronique, l'institution recommande de réduire les dépenses publiques pour la compenser. En ce qui concerne l'échange des données, la Chambre appelle à un nation-branding pour attirer de nouvelles activités sur la place financière.

Défis à venir

Car si pour l'instant le Grand-Duché garde la tête hors de l'eau, la Chambre de Com-

À PROPOS DU PROJET DE LOI N°6630

Une rallonge budgétaire

Compte-tenu de l'entrée en piste du nouveau gouvernement et de l'approche de la fin de l'année, les douzièmes provisoires ont été votés. Cette mesure consiste à déterminer un budget temporaire, qui ne concerne que le premier trimestre, et qui se base entièrement sur l'enveloppe 2013, ajustée à l'inflation. Concrètement, aucun changement n'est induit et pour les nouveautés, il faudra attendre que le nouveau gouvernement adopte un nouveau budget pour l'année 2014.

merce n'est pas pour autant confiante. Certes, le pays conserve sa notation «AAA» et sa dette publique reste sous les 30% du PIB. Mais «à politiques inchangées, le Luxembourg ne respecterait pas le critère préventif du pacte de stabilité et de croissance et dévierait significativement de son objectif budgétaire à moyen terme (OMT) en 2014», pointe l'organisation. Celle-ci évoque un écart de 1% du solde cible, compte-tenu d'un solde structurel de -0,4% et d'un OMT fixé à +0,5% du PIB.

Voilà pourquoi le nouveau budget importe autant, aux yeux de la Chambre de Commerce. Celle-ci dit ne pas vouloir s'approfondir sur les douzièmes provisoires, et pousse plutôt à ce que le nouveau budget réponde aux «défis de croissance et de correction des déficits budgétaires du pays.» Enfin, l'organisation salue la volonté affichée du nouveau gouvernement de «faire mieux avec moins de moyens». Une idée déjà émise en novembre dernier par Carlo Thelen qui, avec l'actuel ministre des Finances Pierre Gramigna, présentait alors le plan «Ambition, Anticipation, Assainissement» à l'adresse du nouveau gouvernement. ●